

REGLEMENTS des COMPETITIONS

A S S O C I A T I O N



2021

Email : asgrha@gmail.com Site : www.seniorsgolfeursrhone-alpes.org

Sommaire

REGLEMENTS des COMPETITIONS	1
ARTICLES GENERAUX.....	3
Participants.....	3
Les départs.....	3
Les inscriptions.....	3
Sélection des joueurs pour les compétitions.....	3
Joueurs « invités ».....	4
Horaires de départ et résultats	4
Trou 9 et cocktail, participation ASGRA.....	4
Remise des prix, lots.....	5
Challenges Auvergne Rhône Alpes et 4 Balles.....	5
Compétitions amicales.....	5
Voitures.....	5
Comité de l'épreuve.....	5
CHAMPIONNAT 4 B.M.B	6
Lieux et dates des rencontres.....	6
La Compétition.....	6
Calcul des points.....	6
Lots.....	6
CHALLENGE RHONE ALPES.....	7
Lieux et dates des rencontres.....	7
Les séries.....	7
La compétition.....	7
Attribution des points.....	7
Ordre d'attribution des points.....	7
Classement.....	8
Organisation.....	8
Départs.....	8
Lots.....	8
CHAMPIONNAT SCRAMBLE A 2.....	9
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL	10
Lieux et dates des rencontres.....	10
La compétition.....	10
Les séries.....	10
Le marquage des points.....	10
Classement final.....	10
CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY	11
La Compétition.....	11
Constitution des Equipes.....	11
Ordre des Départs.....	11
Point par Match.....	11
Tableau Brut et Net 2021	15

[Date de Révision : 1^{er} mars 2021](#)

ARTICLES GENERAUX

Ces articles sont valables pour toutes les compétitions organisées par l'ASGRA, quelles que soient les formules.

Toutes les compétitions se font strictement dans le cadre **des nouvelles règles de Golf 2021** éditées par la F.F.Golf, approuvées par The Royal and Ancient Golf Club of St Andrews.

Participants

- Seuls les membres de l'ASGRA, à jour de leur cotisation, et possédant un **certificat médical** enregistré auprès de la FFGolf, peuvent participer aux compétitions.
- Le nombre maximal de participant autorisé sera conforme, selon les périodes de la compétition, aux préconisations de la FFGolf (Vademecum 2021), et 96 pour des départs en shot gun. Ces limites pourront être modulées selon l'appréciation des clubs organisateurs, en fonction de la programmation prévue en fin de journée (remise des prix et cocktail).

Les départs

- L'ordre de départ se fait en fonction de l'éloignement des participants, les plus proches en premier, les plus éloignés en dernier. Les joueurs d'un même club doivent partir dans des tranches horaires identiques pour faciliter le covoiturage. Le Comité met à la disposition des golfs, les fiches de suivi des inscriptions comprenant l'ordre de départ des clubs.
- Dans la mesure du possible, afin de diminuer le temps d'attente pour la remise des prix, **on devra privilégier les départs simultanés au trou n°1 et n° 10 ou formule similaire.**
- En conformité avec la décision de la ligue de Golf AURA, les départs pour l'intégralité des compétitions seront les suivants :
 - o Pour les Hommes Repère 3 (Généralement Jaunes)
 - o Pour les Dames Repère 5 (Généralement Rouges)

Les inscriptions

Elles doivent être envoyées par les clubs par **MAIL**, en général le **jeudi avant midi**, pour les compétitions se déroulant le lundi ou **mardi suivant**, et le **vendredi avant midi** pour les compétitions se déroulant **à partir du mercredi suivant**. Les inscriptions ne peuvent être faites que par les responsables seniors des clubs qui devront utiliser les ***fiches à disposition sur le site par l'ASGRA***. La commission sportive informera les responsables en cas de disposition particulière (Critérium, clôture anticipée, ...)

Sélection des joueurs pour les compétitions

La capacité d'accueil est déterminée par le club recevant en fonction du type de départs (échelonnés du tee 1, ou simultanés du 1 et 10, ou shot gun) et de la configuration du parcours. Si le nombre d'inscriptions dépasse la capacité du terrain, il faudra définir le nombre de joueurs ou d'équipes (en double) admis par Club. Pour cela on utilisera une feuille de calcul EXCEL fournie par l'ASGRA avant chaque compétition, donnant automatiquement ces affectations. Le principe en est le suivant :

- **Au moins 2 joueurs** ou **1 équipe** sont affectés aux clubs présents (exception Flaine en 2021)
- Le nombre de places disponibles après déduction de cette première affectation est réparti au prorata du nombre de membres ASGRA dans chaque club. Pour les 4 balles ce nombre est le nombre global de membres.

Pour chaque club, les joueurs seront sélectionnés en fonction de l'ordre sur la feuille d'inscription qui est l'ordre de préférence déterminé par le responsable ASGRA de leur club.

Joueurs « invités »

Les joueurs qui ne correspondent pas à la catégorie réservée à la compétition peuvent y participer dans la mesure où tous les autres joueurs ont été inscrits et que la capacité d'accueil n'est pas dépassée. Ainsi des joueurs 1^o série peuvent participer à la compétition « stableford 2^o série » *cependant ils ne peuvent être primés et leur résultat ne compte pas pour leur club. De plus pour les stablefords cela compte pour leur index.*

Scratches tardifs à répétition

Les joueurs ayant recours de façon récurrente à des scratches après la publication des départs pourront faire l'objet d'une élimination des compétitions suivantes en particulier si le nombre d'inscrits dépasse les possibilités de jeu. Dans le cas où le club exigerait le paiement du Green Fee, le joueur (ou l'équipe) resterait redevable du montant demandé.

Horaires de départ et résultats

Les horaires de départs, fournis par le logiciel fédéral, seront envoyés, 2 jours avant la compétition, par le club organisateur, après accord du Capitaine des jeux de l'ASGRA par Email à l'ASGRA (asgrha@gmail.com) qui les transfère sur le site. La même procédure sera utilisée pour la diffusion des résultats.

Les horaires de départs et les résultats pourront être consultés sur le site Internet de l'Association : www.seniorsgolfeursrhone-alpes.org .

Buffet et remise des prix, participation ASGRA

Pour les compétitions en départ échelonné (Départs tee 1 ou départs tee 1 et 10) le club organisateur, fournira **un buffet** à mi-parcours, L'ASGRA participe à la **hauteur de 3,00 €**.

Dans le cas où un **cocktail** est organisé lors de la remise des prix. L'ASGRA participe à la **hauteur de 2,00 € par participant. Le total est plafonné à 700€**. Cette allocation n'est pas un dû ; elle est soumise à l'approbation du comité directeur, en fonction des prestations qui ont été fournies, sur présentation des factures et du bordereau officiel. Cette allocation n'est pas versée pour les départs en shot gun qui ne fournissent ni buffet à mi-parcours, ni cocktail de remise des prix.

Remise des prix, lots

Dans les compétitions, Les dotations sont les suivantes :

- Stableford et critérium
 - 1^{er} Brut et Net 2^{ème}, Brut et jusqu'au 3^{ème} net pour les 2 catégories suivantes :
Toutes séries Messieurs et Dames
- 4 BMB
 - 1^{er} brut et net, 2^{ème} en brut et jusqu'au 3^{ème} uniquement en net
- Scramble
 - 1^{er} brut et net et jusqu'au 3^{ème} uniquement en net

Pour toutes les compétitions les lots sont fournis par l'ASGRA et sont remis exclusivement aux présents. Le club organisateur ayant tout loisir pour allouer plus de prix en particulier par tirage au sort.

Voitures

Les voitures sont autorisées en **stableford individuel** pour les titulaires du « Médical Pass » délivré par la FFgolf. Tout autre utilisateur d'une voiture sera disqualifié de la compétition du jour.

Les voitures sont autorisées en **4 BMB et Scramble, avec priorité** aux joueurs ayant transmis, 8 jours avant la compétition, à asgrha@gmail.com, un certificat médical attestant de la nécessité d'utilisation d'une dite voiture.

La durée de validité des certificats médicaux s'étend de la date de réception par l'ASGRA à la date d'expiration indiquée par le médecin signataire ou à défaut au maximum à la fin de la saison en cours.

Le certificat médical doit être renouvelé et envoyé à l'ASGRA chaque saison.

En Match Play la voiture est interdite.

Règles de golf applicables

Les règles fédérales s'appliquent pour l'ensemble des compétitions ASGRA. S'applique également l'ensemble des règles locales fédérales de l'année en cours. Des règles locales spécifiques à la compétition peuvent être ajoutées.

Télémètres

L'usage des télémètres, conformes à la réglementation en vigueur à la FFG, est autorisé dans toutes les compétitions ASGRA.

Comité de l'épreuve

Le capitaine des jeux de l'Association des Seniors Golfeurs Auvergne- Rhône-Alpes ou son représentant

Le responsable des seniors du club organisateur.

Les membres du comité directeur de l'ASGRA présents le jour de la compétition.

Tout litige ou réclamation est soumis au comité de l'épreuve en temps utile.

CHAMPIONNAT 4 B.M.B

Lieux et dates des rencontres

La compétition se déroule sur 9 rencontres selon le calendrier validé par la commission sportive.

La compétition

A chaque rencontre les clubs présentent une ou plusieurs équipes de 2 joueurs du même club ou exceptionnellement de 2 clubs différents (hommes, dames ou mixtes). La compétition se déroule suivant la formule 4 balles meilleure balle, en stableford. Les équipes peuvent être modifiées à chaque compétition.

Les équipes

Pour toutes les équipes, la différence des index entre les 2 équipiers doit être inférieure ou égale à **18**. Les index sont pris le jour de la réalisation des départs de la compétition dans RMS. La somme des deux index doit être de 60 maximum. Les équipes dont la somme des index est supérieure à 60 ne sont pas prioritaires.

Attribution des points

Pour chaque rencontre le meilleur score brut et le meilleur score net de chaque Club sont ajoutés, et donnent le nombre de points attribués au Club. Après chaque rencontre le classement se fait en fonction du cumul des points avec les rencontres déjà jouées.

Le classement final se fera en tenant compte, pour chaque club, des **5** meilleurs résultats

En cas d'ex aequo, le départage se fait en comparant le meilleur score d'une journée de chaque équipe, puis le 2^o meilleur score et ainsi de suite.

Lots

A chaque compétition seront primés (1 lot pour chaque joueur (se)) :

- Les vainqueurs Brut et Net
- Les 2^{èmes} Bruts et Net
- Les 3^{èmes} Net

Les lots sont fournis par l'ASGRA et sont remis exclusivement aux présents. Le club organisateur ayant tout loisir pour allouer plus de prix en particulier par tirage au sort.

CHALLENGE AUVERGNE RHONEALPES

Lieux et dates des rencontres

Le challenge Auvergne Rhône-Alpes est une compétition interclubs se déroulant sur 9 rencontres en 1^{ère} et 2^{ème} série, dont les 2 tours du critérium, sur les parcours de 18 trous du circuit SENIORS AUVERGNE - RHÔNE - ALPES, retenus par le comité directeur, en accord avec les clubs choisis.

Les séries

Les joueurs sont regroupés en 2 séries :

1^{ère} série Messieurs : **0 à 15,4** Dames : **0 à 18,4**

2^{ème} série Messieurs : **15,5 à 26,4** Dames : **18,5 à 30,4**

Ils sont donnés par RMS le jour de la préparation des départs.

La compétition

Les rencontres se jouent en individuel Stableford. Les résultats sont enregistrés dans « RMS ».

Attribution des points

Le nombre de joueurs ou joueuses auxquels sont attribués des points, **est limité à deux** par club et par série. Un joueur ne peut apporter de points qu'une seule fois soit en brut, soit en net.

Pour le classement Challenge Auvergne Rhône-Alpes, **3 catégories** seront retenues par série :

- Seniors Messieurs.
- Seniors Dames
- Vétéran Messieurs (**âgés de plus de 65 ans à la veille de la première compétition challenge stableford 1^{ère} ou 2^{ème} série de l'année en cours**)

Ce qui donne 3 classements par série.

Ordre d'attribution des points

Pour chaque série on attribuera les points dans l'ordre suivant :

- 1^o brut homme, 1^o net homme, 1^o brut dame, 1^o net dame, 1^o Vétéran, 1^o net Vétéran

- 2^o brut homme, 2^o net homme, 2^o brut dame, 2^o net dame, 2^o brut Vétéran, 2^o net Vétéran

- 3^o brut homme, 3^o net homme, 3^o brut dame, 3^o net dame, 3^o brut Vétéran, 3^o net Vétéran

En éliminant chaque fois les joueurs déjà cités ou les clubs ayant eu 2 joueurs primés.

Les premiers rapportent 4 points, les seconds 2 points et les troisièmes 1 point.

Classement

Chaque journée comprend une compétition 1^{ère} série et une compétition 2^{ème} série, les points acquis en 1^{ère} et 2^{ème} sont additionnés et correspondent au score de la journée. Un classement est établi après chaque journée en cumulant ces points aux journées précédentes. En cas d'égalité finale, le départage se fait en tenant compte du meilleur nombre de points marqués sur une journée, si égalité on compare le 2^{ème} meilleur score d'une journée et ainsi de suite.

Gestion des handicaps.

Les rencontres du challenge Auvergne Rhône-Alpes sont des compétitions « handicap » sous gestion de RMS. Les résultats sont transmis à la F.F.G.

Organisation

Elle se fait sous la responsabilité du Président ou du responsable des seniors du club organisateur. En cas de difficulté d'organisation, il peut faire appel à la commission sportive de l'Association des Seniors Golfeurs Auvergne- Rhône-Alpes.

Départs

- Départs successifs partir de 7h30 / 8h00 (attention à l'éloignement et à la période de l'année)

On privilégiera les départs par 3 toutes les 10 minutes pour réduire le temps de jeu.

Lots

A chaque compétition seront primés :

- Les vainqueurs Brut et Net Dames et Messieurs
- Les 2^{èmes} bruts et net Dames et Messieurs
- Les 3^{èmes} net Dames et Messieurs

Le nombre de lots, dans chaque catégorie, sera fonction du nombre de participants.

Les lots sont fournis par l'ASGRA et sont remis exclusivement aux présents. Le club organisateur ayant tout loisir pour allouer plus de prix en particulier par tirage au sort.

CHAMPIONNAT DE SCRAMBLE A 2

Lieux et dates des rencontres

La compétition se déroule sur 12 rencontres sur les terrains choisis par le comité. Une des rencontres pourra éventuellement être jouée selon la formule Chapman.

Le règlement se rapproche de celui du Championnat de 4 BMB. Cependant et contrairement à ce dernier, les compétitions de scramble à 2 n'auront qu'un classement net, qui déterminera les joueurs primés et les points pour le classement final.

La compétition

A chaque rencontre les clubs présentent une ou plusieurs équipes de 2 joueurs du même club (hommes, dames ou mixtes). La compétition se déroule suivant la formule scramble à 2, en stableford. Les équipes peuvent être modifiées à chaque compétition.

Les séries

Il n'y aura qu'une seule série. La somme des index des 2 joueurs/ses composant une équipe sera égale ou inférieure à 60. Les équipes dont la somme des index est supérieure à 60 ne sont pas prioritaires. Il n'y aura pas de différence d'index maximum entre les 2 joueurs/ses composant une équipe.

Attribution des points

Pour chaque rencontre le meilleur score net de chaque Club donne le nombre de points attribués au Club. Après chaque rencontre le classement se fait en fonction du cumul des points avec les rencontres déjà jouées. **Le classement final** se fera en tenant compte, pour chaque club, des 6 meilleurs résultats.

En cas d'ex aequo le départage se fait en comparant le meilleur score d'une journée de chaque équipe, puis le 2^{ème} meilleur score et ainsi de suite.

Lots

A chaque compétition seront primés :

- Les vainqueurs Brut et Net
- Les 2^{èmes} net
- Les 3^{èmes} net

Les lots sont fournis par l'ASGRA et sont remis exclusivement aux présents. Le club organisateur ayant tout loisir pour allouer plus de prix en particulier par tirage au sort.

CHAMPIONNAT STABLEFORD INDIVIDUEL

Lieux et dates des rencontres

Le Championnat individuel Seniors Rhône-Alpes se déroule à l'occasion du Challenge Rhône - Alpes, sur les 9 rencontres de la saison pour les 1^{ères} séries et les 9 rencontres de la saison pour les 2^{èmes} séries.

La compétition

Les rencontres se jouent en **stableford**. Le score retenu est celui qui a été réalisé par le joueur lors de la compétition du Challenge Rhône-Alpes, en **BRUT**.

Les séries

Les joueurs sont regroupés en 2 séries et 4 catégories : Dames, Messieurs, et Vétérans (plus de 65 ans à la date du 1^{er} challenge de l'année, 01/04/2021)

1^{ère} série : Messieurs et Vétérans : 0 à 15,4

Dames : 0 à 18,4

2^{ème} série : Messieurs et Vétérans : 15,5 à 26,4

Dames : 18,5 à 30,4

L'index du joueur, **le jour de la compétition**, détermine la série dans laquelle il concourt. **Si un joueur change de série en cours de saison**, il doit disputer le challenge dans la nouvelle série. Les points gagnés, quelle que soit la série, seront comptabilisés pour son classement annuel dans sa la nouvelle série définie à l'issue de sa dernière compétition du championnat de stableford individuel.

Le marquage des points

A chaque rencontre le score en **BRUT** du joueur est enregistré puis cumulé avec les scores des rencontres précédentes.

Classement final

Six classements sont ainsi établis :

- 3 en 1^{ère} série : Dames, Hommes, Hommes Vétérans,
- 3 en 2^{ème} série : Dames, Hommes, Hommes Vétérans,

Dans chacune des série/catégorie, les **5 meilleurs scores en BRUT** de chaque joueur (se) sur les 9 compétitions individuelles seront comptabilisés pour établir le classement final.

Les 3 premiers de chaque série et catégorie, seront primés lors de la fête de l'association.

En cas d'égalité, on comparera le meilleur score de chaque joueur, si c'est nécessaire le 2^{ème} meilleur score et ainsi de suite.

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY

2 Tableaux (Brut et Net)

La compétition

Ce championnat est un tournoi sur 18 trous par équipes mixtes de 2 dames et 3 messieurs en élimination directe à chaque tour.

TABLEAU BRUT

Le classement CHALLENGE de l'année N-1 (pour 2021 référence 2019) détermine le rang d'entrée des clubs au tableau BRUT défini par le Vademecum fédéral. Les clubs n'ayant pas participé au Challenge de l'année précédente figurent en dernières places par ordre alphabétique.

Tableau de répartition "Clubs en tour préliminaire / Clubs qualifiés" en fonction du nombre d'inscrits :

Nombre d'inscriptions.	Nombre d'équipes Tour préliminaire	Nombre d'équipes qualifiées au 1/8 de Finale**	Nombre d'équipes qualifiées directement au 1/8 de Finale	Nombre total au 1/8 de finale
29	26	13	3	16
28	24	12	4	16
27	22	11	5	16
26	20	10	6	16
25	18	9	7	16
24	16	8	8	16
23	14	7	9	16
22	12	6	10	16
21	10	5	11	16
20	8	4	12	16
19	6	3	13	16
18	4	2	14	16
17	2	1	15	16

22 Clubs sont inscrits en 2021, les 10 premiers entrent directement en 1/8 de finale, VALENCE et BRESSON vainqueur et finaliste 2019 sont tête de série N°1 et N°2. les 12 derniers jouent un tour préliminaire le vainqueur étant qualifié en BRUT, le perdant poursuivant en NET.

Le tour préliminaire se joue en brut avant le 1^{er} mai 2021, au choix des Capitaines en 1 match sur terrain neutre ou en matchs aller-retour. Les Capitaines conviennent ensemble des horaires de départ et du tarif des green-fee. Ils transmettent la constitution des équipes et les résultats par envoi de la feuille de match, au Responsable match-play et à icasgra02@gmail.com.

A partir des 8^{èmes} de finale toutes les rencontres se disputent le même jour sur le même parcours (Voir calendrier ASGRA de l'année).

TABLEAU NET

Le tableau NET est constitué des 6 clubs perdants du tour préliminaire et des 8 clubs perdants des 1/8 de finale BRUT.

Le rang de chacun est également déterminé par le classement CHALLENGE de l'année N-1 (pour 2021 référence 2019).

En 2020, 14 clubs seront donc retenus, les 2 premiers entrant directement au tableau des ¼ de finale, les 12 derniers jouant au 2^{ème} tour préliminaire entre le 21 mai et le 21 juin.

En cas de désistements les places disponibles ne seront pas compensées et le tournoi se jouera à partir des ¼ de finale.

TITRE

Le club gagnant de la finale du Championnat de Match Play, **jouée en Brut**, se verra décerné le titre de « **Champion de Match Play** » pour l'année de référence.

Les 4 équipes finalistes (2 Brut et 2 Net) seront primées.

Droits d'engagement

Les clubs engagés verseront une caution de 195 euros par chèque à l'ordre de l'ASGRA adressé au trésorier avant le 1^{er} mai 2021.

Le défaut de paiement à cette date exclut l'équipe de la compétition.

Les chèques des clubs allant au terme de l'épreuve seront restitués ou détruits. En cas de forfait, ils resteront acquis à l'ASGRA, afin, notamment, de régler les réservations de départs non respectées.

Gestion des forfaits

En cas exceptionnel de forfait au tableau brut, la commission sportive décidera des mesures de rattrapage envisageable.

Constitution des équipes

Chaque équipe est formée de :

- **2 parties de simple DAMES (Index Maxi : 26,4).**
- **3 parties de simple MESSIEURS (Index Maxi : 26,4).**

Les participants peuvent être changés à chaque rencontre.

Les index retenus seront ceux disponibles lors de l'inscription des équipes (une semaine avant les matchs). Les modifications ultérieures ne sont pas prises en compte.

En Brut les parties sont établies dans l'ordre croissant des index.

En cas d'égalité d'index, l'ordre sera déterminé en fonction de la préférence du capitaine de l'équipe.

En Net, en raison des coups reçus, les parties sont établies dans l'ordre croissant des index.

En cas d'égalité d'index, l'ordre sera déterminé en fonction de l'âge (du plus jeune au plus âgé).

Coups reçus

En BRUT : pas de coup rendu

En NET : coups reçus suivant les modalités définies ci-dessous

Le joueur dont l'index est le plus élevé reçoit un nombre de coups égal à :

$\frac{3}{4}$ (**HCPJ1 – HCPJ2**) **arrondi selon la règle définie par la FFG**

(HCPJ1, HCPJ2 Handicap de jeu sur le terrain joué, des joueurs 1 & 2)

Soit : INDEX*(SLOPE/113) + (SSS – Par)

Ces coups sont attribués aux premiers trous figurant sur la carte des coups reçus.

Ordre des départs

Dans l'ordre croissant des index, les **2** équipes DAMES, puis les **3** équipes MESSIEURS.

Départs toutes les 8 minutes (par 2 joueuses ou joueurs).

Le Capitaine désigné de chaque équipe devra confirmer la veille de la rencontre, au plus tard avant midi, la liste comportant : le nom du club, noms et prénoms des joueuses et joueurs de son équipe dans l'ordre croissant des index ainsi que les numéros. L'équipe ne pourra plus être changée à partir de ce moment (sauf accord avec le capitaine de l'autre club, et information donnée au responsable Match Play de l'ASGRA).

Play-off éventuel

En cas d'égalité de points à la fin des parties, si plusieurs parties sont à égalité, un tirage au sort désignera **la partie** qui jouera en play-off trou par trou.

Si une seule partie est à égalité, **cette partie** repartira en play-off.

Si aucune partie n'est à égalité, un tirage désignera **la partie** qui devra partir en play-off

Le départ se fera sur le trou n° 1, immédiatement après avoir eu la totalité des résultats des matchs entre les deux clubs.

Les play-off se jouent soit en **BRUT**, soit en **NET** selon tableau dans lequel se déroulent les matchs.

Point par Match

En match Play, on joue trou par trou. Un trou est gagné quand on fait un meilleur score que son adversaire, on marque alors 1 point. On ne comptabilise que la différence des points gagnés.

Exemple : On dit qu'un joueur est 2 up s'il a gagné 2 trous de plus que son adversaire. La partie est terminée quand le nombre de trous, restant à jouer, est inférieur au nombre de points « up » d'un joueur.

Exemple : On dit qu'un joueur a gagné **3 et 2** si ce joueur est 3 up et qu'il ne reste que 2 trous à jouer.

Calcul du score en fin de partie

Le perdant marque **0 point**.

En cas de match nul, chaque joueur marque **1 point**.

En cas d'équipe incomplète, la joueuse ou le joueur adverse marque **2,8 points**.

Le vainqueur marque **2, x points** ; x est égal au nombre de trous restant quand la partie se termine. **X = 0** si la partie s'est terminée au 18 trou, **1** si elle s'est terminée au trou 17, **2** au trou 16 et ainsi de suite... et **8** si elle a fini au trou 10.

Exemple : le vainqueur au trou 15 marquera 2,3 points.

C'est très important pour le calcul final et pour éviter les Play-off.

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2021

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2021 - BRUT					
Tour préliminaire	HUITIEME / FINALE	QUART / FINALE	DEMI / FINALE	FINALE	
Sans objet	14-juin-21 AIX LES BAINS	26-juil-21 COMMANDERIE	30-août-21 Terrain neutre	20-sept-21 Terrain neutre	
1 VALENCE 32	VALENCE	VALENCE			
16 17					
9 SALVAGNY 24	SALVAGNY				
8 AIX 25	AIX				
5 CHAMONIX 28	CHAMONIX				
12 CHANALET 21	CHANALET				
13 CORRENCON 20	CORRENCON				
4 ST ETIENNE 29	ST ETIENNE				
3 GOUVERNEUR 30	GOUVERNEUR				
14 GCL 19	GCL				
11 ALBON 22	ALBON				
6 GONVILLE 27	GONVILLE				
7 CLOU 26	CLOU				
10 GETS 23	GETS				
15 MONTPENSIER 18	MONTPENSIER				
2 BRESSE 31	BRESSE				

VALENCE vainqueur 2019 est tête de série N°1 , les autres entrent au tableau selon classement challenge 2019

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2021 - NET			
Tour préliminaire	QUART / FINALE	DEMI / FINALE	FINALE
Sans objet	26-juil-21 COMMANDERIE	30-août-21 Terrain neutre	20-sept-21 Terrain neutre
1	1	1	
16			
8	8		
9			
5	5		
12			
4	4		
13			
3	3		
14			
6	6		
11			
7	7		
10			
2	2		
15			

Perdants des 1/8 de finale dans l'ordre du classement challenge 2019